

Bulletin municipal de la Commune de Rougegoutte

Rougegoute Info





Remise de médailles de la Clique Dimanche 21 novembre 2021 Jean-Paul Desdames, François Perrez, Véronique Canal, Sylvain Meillière



Repas des aînés Samedi 13 novembre 2021

oyeuses **
FÊTES

Mairie de Rougegoutte 16 rue des Ecoles 90200 Rougegoutte

2 03 84 27 12 67

03 84 29 59 75

⊠ mairie-rougegoutte@orange.fr

Dépôt légal n° 17/2000

Imprimé par nos soins Tirage: 500 exemplaires



*Rougegouttoises, Rougegouttois, Chers Amis,





ur nous tous, 2021 aura déversé de bien mauvaises nouvelles, une bonne dose de difficultés, des vagues d'angoisse, de peurs et de souffrances aussi ; protégez-vous, protégeons-nous...! Demeurons positifs et volontaires, attentifs et respectueux, ouverts et serviables, toujours soucieux d'aider, soucieux de créer des liens pour que la vie reste aussi belle que possible pour chacune et chacun de vous.

Notre Commune a choisi depuis de nombreuses années de soutenir, d'aider et de travailler avec le monde associatif. Ensemble, il nous faut répondre à des attentes; ensemble, il importe de développer une convivialité respectueuse; ensemble, il nous faut travailler en synergie pour être en mesure de construire.

Les Associations et leurs nombreux bénévoles ne ménagent pas leurs efforts pour proposer de nombreuses activités, pour réaliser des manifestations de belle facture, en témoignant toujours de l'intérêt et de la générosité pour notre Commune. Toutes ces animations et ces réussites, qui résultent d'efforts et de dévouement, font la renommée de notre village.

Nous vous remercions, vous tous les bénévoles, pour les plus-values que vous apportez à Rougegoutte!

Le 11 septembre dernier nous avons invité en Mairie les 42 nouveaux foyers nouvellement installés dans notre village. Sachons toujours accueillir très cordialement, apprenons à mieux nous connaître et à bien vivre ensemble; les différences ne sont pas un obstacle, les différences créent toujours de la richesse! Et le renouvellement de la population est un atout!

Nous vous souhaitons à chacune et à chacun de vous, Rougegouttoises et Rougegouttois, de belles fêtes de fin d'année, une bonne santé, de grandes réussites... nous vous souhaitons la volonté de cultiver l'art de bien vivre, avec un moral soutenu par une grande force intérieure!

Bonnes fêtes et puisse 2022 combler toutes vos espérances!



Le Maire, **Guy MICLO**

Réveillon à Rougegoutte 31 décembre 2021 à 20 h 00 Salle Communale

Forte de son expérience, l'équipe de la Rouge Bruyère vous propose une soirée conviviale et chaleureuse. Fout est réuni pour vous faire passer un Nouvel An insubliable

Réservation auprès de Marie-Odile VIENNOT

06.87.92.89.81

56,00€

Cocktail saint Sylvestre

Farandole de mises en bouche

Médaillon de sole et crustacés sauce armoricaine

Pause glacée

Suprême de pintade au Savagnin, sauce aux morilles et sa garniture

Fromages de nos provinces

Feu d'artifice de gourmandises

Café Soupe à l'oignon

FÉLICITATIONS I HONNEUR I REMERCIEMENTS I AUX BÉNÉVOLES I

Notre Commune se prépare et se pare pour les fêtes de Saint-Nicolas, Noël et le jour de l'an I

Les artisans de tous ces décors, ce sont les nombreux bénévoles qui se mettent toujours au travail avec courage et générosité pour que notre environnement soit agréable et pour que notre commune soit belle et vivante I

Merci et reconnaissance émue à chacune et à chacune !

LES FÊTES DE FIN D'ANNÉE À ROUGEGOUTTE





LA FETE DE SAINT-NICOLAS



Dimanche 5 décembre 2021 à 18 heures 00.

nous fêterons l'arrivée de Saint-Nicolas accompagné, comme de coutume, par le Père Fouettard.



DU PLUS JEUNE AU PLUS ÂGÉ, VOUS ÊTES TOUS INVITÉS À CETTE FÊTE!

Après la distribution des cadeaux aux enfants, un chocolat chaud sera servi au rez-de-chaussée de la Mairie et la fête se poursuivra avec vente de vin chaud, crêpes et tartes flambées, sous le préau de l'école de Rougegoutte.

Avant d'aller chercher votre vin chaud, vos tartes flambées ou vos crêpes, il convient de vous procurer préalablement un ticket aux caisses.

Enfants, adultes, vous êtes attendus,

DIMANCHE 5 DÉCEMBRE 2021 à 18 h 00, à cette fête familiale préparée à votre intention afin de rendre Rougegoutte toujours plus beau, plus accueillant, plus convivial et surtout afin de créer, pour les enfants, un grand moment de joie.

MODALITES – REMISE DES SACHETS



- ① Les <u>élèves du R.P.I</u>. recevront le « ticket cadeau » en classe (<u>TOUT</u> <u>TICKET PERDU NE SERA PAS REMPLACE</u>).
- ② Pour les autres enfants, plus jeunes ou moins jeunes, les parents viendront retirer leur ticket en Mairie de Rougegoutte au prix de 2,50 €.



PROGRAMME





18 h 00

* La sonnerie de la grosse cloche.

* Rassemblement Place de la Mairie, rue des écoles; allumage des illuminations.

 Δ

ℜ Sonneries des trompes par « Les Echos du Rosemont » de Rougegoutte-Vescemont.

Arrivée annoncée de Saint-Nicolas et du Père Fouettard qui descendront de la montagne avec leur âne; ils viendront avec leur animal se placer devant la Mairie; ils s'adresseront aux enfants qui s'approcheront alors et donneront leur ticket pour recevoir leur cadeau.





Vous êtes ensuite invités à consommer gratuitement un chocolat au rez-de-chaussée de la Mairie (Pass sanitaire obligatoire) ou à acheter vin chaud, crêpes et tartes

flambées dans la cour de l'école.

20 h 00

Fin de la fête.



Il sera impossible et interdit de stationner dans la rue des Ecoles.

ATTENTION: Il sera possible de garer les voitures rue de l'Eglise, sur le parking de l'ancien presbytère, sur le parking de la Salle de la Cité, rue du Commerce, Place Daudet, route de Vescemont, ou sur le parking situé à côté de la restauration scolaire mais UNIQUEMENT en arrivant avant 17 h 30. En effet de 17 h 30 à 20 heures, par arrêté municipal, LA CIRCULATION SERA COUPÉE dans la rue des Ecoles depuis l'intersection avec la rue du Commerce jusqu'au calvaire situé à l'intersection RD 12 et 24.



22 exposants

Centres de table de Noël, articles de décoration de Noël, porcelaine peinte, modelage argile, résine, porcelaine froide, céramiques en grès, vêtements, bijoux, couverts pour enfants, tricots, bijoux pierres & cristaux, objets divers en bois, tissus et verres, vannerie, articles en bois tourné et chantourné, produits cosmétiques, safran de Rougegoutte, écrivains.



CONCERTS DE NOËL

de la CHORALE A CROCH'CHŒUR

LES 17, 18 & 19 DÉCEMBRE 2021

A Croch'Choeur, la chorale de l'association "La Rosemontoise" a le plaisir de vous inviter aux 3 concerts de Noël

Vendredi 17 décembre 2021 à 20 h 30

Samedi 18 décembre 2021 à 17 h 00

Dimanche 19 décembre 2021 à 17 h 00

à l'église de ROUGEGOUTTE

Direction: Guy MICLO

Chœur à 4 voix mixtes, avec solistes

au piano et à l'orgue : Denis BOILLOT

- ⇒ Présentation du pass sanitaire à l'entrée et masque obligatoire
- ⇒ Participation financière à l'appréciation du public
- ⇒ Ouverture de l'église à 19 h 30 le vendredi soir et à 15 h 30 le samedi et le dimanche





LA VIE COMMUNALE

A - LES PERSONNELS

Maëlle GUERY secrétaire chargée de la comptabilité, du suivi des Conseils Municipaux, et des élections, à raison de 10 h/semaine quittera la Commune le 31 décembre prochain. Elle sera remplacée par Mélanie GOGER, pour assurer les mêmes fonctions, à compter du 06 décembre 2021, à raison de 20 h/semaine.

Nathalie POUILLET est toujours la secrétaire efficace de notre Commune qui prendra en charge le suivi des Conseils Municipaux à compter du 1^{er} janvier 2022.

Benjamin VERRIER, après avoir travaillé dans notre Commune, en CDD aux Services Techniques depuis le 1^{er} juin, est recruté pour un emploi permament en qualité d'adjoint technique de 2^{ème} classe à 35 h/semaine à compter du 1^{er} décembre 2021, en remplacement de Jean-Louis ARNOLD qui a fait valoir ses droits à la retraite le 31 mars 2020.

Dans les services techniques travaillent actuellement Jean-Michel CRELIER et Fernando DE OLIVEIRA MORAIS, chacun étant en contrat aidé (40 % financé par l'Etat).

Pour aider toutes les personnes de la Commune qui souhaitent se familiariser avec les nouvelles technologies, un Conseiller Numérique France Services, intégralement financé par l'Etat, intégrera notre Commune en 2022 et sera à la disposition de tous les habitants qui le solliciteront, et bien sûr à titre gratuit.

B - BOIS& O.N.F

1. Affouage

Toutes les personnes résidant dans la Commune peuvent s'inscrire – au plus tard le 28 décembre 2021 - au Secrétarait de Mairie pour confectionner du bois de chauffage. Le prix du stère (qu'ils auront façonné dans la forêt communale de la Vaivre, parcelle 5) est fixé à 11 € le stère TTC.

2. Plantations sur 7 ha 84 dans la forpet de la Vaivre

Des coupes rases ont dû être réalisées pour éliminer les épicéas scolytés ; grâce au plan de relance initiés par l'Etat et dans lequel nous nous sommes inscrits, nous allons procéder aux plantations des essences suivantes :

- a) 968 plants de douglas verts
- b) 499 plans de châtaigniers
- c) 6559 plants de chêne sessiles
- d) 1348 plants de Pin Laricio de Calbre
- e) 898 plants de pin sylvestres
- f) 180 plants de pommiers

Total

10.452 plants

Voies publiques:

L'entreprise HUSSON réalisera le déneigement, au cours de l'hiver 2021-2022, avec une ouverture des voies et parkings pour 7 h, pour un coût de 62,50 €/heure.

Déneigement des accès privés :

Avec un autre engin, les particuliers peuvent être déneigés par l'entreprise HUSSON au coût de 10 € HT le passage. La Commuine ne gère aucunement ce service : les particuliers paient la facture directement à l'entreprise HUSSON – 6 rue du Rhôme 90300 SERMAMAGNY

3.84.29.20.52.

Les personnes intéressées s'adressent à l'entreprise HUSSON et peuvent s'inscrire en Mairie, dans la mesure des disponibilités de cette entreprise.

LES GROS TRAVAUX RÉALISÉS EN 2021

A – TRAVAUX SUR LE GROUPE SCOLAIRE DE ROUGEGOUTTE

- ⇒ Peinture de la cage d'escalier
- ⇒ Peintures extérieures
- ⇒ Peinture préau sur laquelle une fresque sera réalisée en 2022 par les enfants.

Coût de ces réalisations = 8.753,36 € TTC.

En 2022, d'autres travaux seront encore programmées à l'école : peintures extérieures et intérieures...

B – RÈFECTION DU MUR DU CIMETIÈRE INTERCOMMUNAL DE ROUGEGOUTTE/VESCEMONT PAR L'ENTREPRISE PEIRERA

Coût de ces travaux = 47.998,80 € TTC.

Une subvention de 50 % a été attribuée par le Conseil Départemental à la Commune.

C - REMPLACEMENT DE LA CHAUDIÈRE DE LA SALLE COMMUNALE dans le cadre des économies d'énergie

Coût de ces travaux = 25.693,80 TTC.

Une subvention de 50 % a été attribuée par le Conseil Départemental pour ces travaux.

D – RÉNOVATION TOTALE DE L'ANCIEN PRESBYTÈRE

HISTOIRE DE CE BATIMENT

Le presbytère initial a été construit en 1697 au pied de l'église (bâtiment aujourd'hui appartenant à la boulangerie-épicerie CLERC). Cette maison curiale fut en effet vendue en 1798, après le Révolution Française, comme bien national, au profit du gouvernement. Un nouveau presbytère fut alors construit, sous le règne de Louis XVIII, en 1817, à destination des prêtres de la paroisse de Rougegoutte-Vescemont.

Ce bien, situé au 9 rue de l'église, était depuis sa création, en indivision : 1/5 pour Vescemont et 4/5 pour Rougegoutte. Le 29 juin 1990, la Commune de Rougegoutte a acquis le cinquième détenu par la commune de Vescemont.

2. DESCRIPTIF DE CE BATIMENT

Depuis le départ du dernier curé de la paroisse de Rougegoutte/Vescemont en 1998, ce bâtiment regroupe le monde associatif qui concourt à l'animation de la Commune. Un espace festif au rez-de-chaussée, avec cuisine, salle à manger, toilettes, salle de jeux, est loué par des particuliers tous les week-ends pour des rencontres familiales, pour des journées et soirées festives.

Depuis 2002 la Commune a acquis une licence IV affectée à ce bâtiment qui permet l'ouverture d'un bistrot 3 à 4 fois par an sous l'égide du Comité des Fêtes.

Les espaces garages, au rez-de-chaussée également, sont utilisés pour des rangements de matériels et chapiteaux associatifs.

Au premier étage sont dispensés des cours d'enseignement musical (dans l'ancienne salle de catéchisme) d'une part et d'autre part un espace d'activités associatives au 1^{er} étage est affecté à la réalisation des décors installés sur la Commune.

Au fil des ans, ce bâtiment historique était devenu extrêmement vétuste ; il vient de faire l'objet aujourd'hui d'une importante réfection pour des raisons de sécurité, de fonctionnalité et de protection de ce patrimoine bâti.

3. PRÉPARATION DES DOSSIERS POUR UN FINANCEMENT OPTIMAL DES TRAVAUX DE RÉFECTION

Pour réussir ce projet de grande importance, nous avons très activement travaillé pour des recherches de subventions et nous avons travaillé parallèlement pour appréhender d'abord le financement de l'ensemble des réalisations. Nous nous sommes engagés alors dans le cadre des aides possibles, permises par différents plans de relance de l'économie mises en place par l'Etat, la Région Bourgogne/Franche-Comté et le Conseil Départemental. Simultanément, nous nous sommes entourés de plusieurs bureaux d'études : maître d'œuvre, coordonnateur de sécurité, CT APAVE, thermicien avec audit énergétique, étude thermique réglementaire, bureau d'études fluides, tests d'infiltrométrie. Sans ces études en effet, nous ne pouvions pas obtenir de subventions : toutes les préconisations des bureaux d'études ont permis d'atteindre le niveau BBC Rénovation.

⇒ Le coût de l'ensemble de ces bureaux d'études s'élève à 31.664,16 € HT (37.996,99 € TTC).

4. PRÉPARATIONS ET LANCEMENTS DE DEUX MARCHÉS

a. 1ère phase = Premier marché pour la réfection de la toiture

L'isolation et la réfection de la toiture ainsi que l'isolation du pignon-est, avaient été décidées par le Conseil Municipal en 2019. Dès le printemps 2020, nous avons lancé le marché ; les <u>4</u> offres parvenues en Mairie, la commission d'appel d'offres a procédé à l'ouverture des plis, le **02 juillet 2020 : l'entreprise la mieux-disante a été retenue : l'entreprise MOREL pour un montant de 45.689,10 € HT (55.042,92 € TTC).**

Les travaux ont commencé à la fin du mois de septembre 2020 ; ils se sont terminés en novembre 2020 et les factures sont toutes payées sur l'exercice 2020 : montant 55.042,92 € TTC.

b. <u>2^{ème} phase = Second marché pour la rénovation de l'ensemble du bâtiment de</u> l'ancien presbytère

Le second marché a été décidé en raison de l'annonce des plans de relance.

Les études se sont prolongées du mois de mai 2020 à la fin du mois de juillet ; nous avons lancé le marché à la fin du mois de juillet 2020 pour la rénovation totale de ce bâtiment.

Le 07 septembre 2020, la commission d'appel d'offres a procédé à l'ouverture des plis et a retenu le marché aux entreprises pour chaque lot.

Se sont ajoutés depuis cette date :

- 1) des devis complémentaires demandés pour le lot 1, le lot 4 et le lot 6 afin de répondre aux exigences demandées par la Région/Effilogis.
- 2) la fourniture et pose de deux cuves à eau de 3.000 litres chacune qui sont installées à l'arrière du bâtiment pour récupérer les eaux de pluie, avec raccordement du trop-plein sur le réseau eaux pluviales = coût 2.880 € TTC.
- 3) la fourniture et pose de grands panneaux exigés par les financeurs :
 - a. l'Etat
 - b. la Région
 - c. le Conseil Départemental.

En effet, tout au long de la réalisation de l'opération, le Maître d'ouvrage (la Commune) a indiqué de façon visible et explicite la participation de l'Etat, de la Région et du Conseil Départemental, pour cette opération de réfection de l'ancien presbytère, par une publicité appropriée.

RECAPITULATIF

N° lot	Travaux	Montant HT	Entreprises
Lot 1	Démolition, gros œuvre	12.430,79 €	Albizzati
Lot 2	Reprises des planchers, coursives	23.979,50 €	Morel
Lot 3	Menuiseries extérieures bois	48.670,21 €	Menuiserie Claude
Lot 4	Plâtrerie	45.543,64 €	SAS Curti
Lot 5	Peinture	29.560,30 €	SAS Curti
Lot 6	Menuiseries intérieures	11.539,96 €	Menuiserie Claude
Lot 7	Carrelage, faïences	1.826,90 €	Mirolo
Lot 8	Sanitaires, chauffage et VMC	25.822,80 €	MDTE
Lot 9	Electricité	9.163,70 €	Lenelec
Lot 10	Réfection des façades	39.793,17 €	Cabete
	Aléas du chantier	10.000,00 €	

Coût total de ce deuxième marché = 258.330,96 € HT (309.997,16 € TTC)

Coût total HT de ce projet : phase 1 & 2

a)	Bureaux d'études	31.664,16 € HT
b)	1er marché : toiture : entreprise MOREL	45.869,10 € HT
	Cuve à eau	2 400 € HT
	Voirie	8 020 € HT
c)	2ème marché : rénovation de l'ensemble du bâtiment	258.330,96 € HT
d)	Travaux supplémentaires	976.78 € HT
	- Marché AT (Autorisation de Travaux)	20 885.43 € HT
	- Avenants suite à la découverte de la mérule	27 916.35 € HT
	- Organigramme des clés	494.79 € HT



396 557.57 € HT 77 146.63 € TVA* 473 704.20 € TTC

^{*} remboursement à la Commune à N+2

5. LES SUBVENTIONS

a) <u>Etat/DSIL</u>: les travaux de rénovation de l'ancienne maison curiale ont été retenus par le Préfet de Région Bourgogne/Franche-Comté, sur la proposition du Préfet du Territoire de Belfort pour un montant DSIL (Dotation de Soutien à l'Investissement Local) exceptionnel de 130.000 €.

Cette subvention exceptionnelle résulte de la loi de finances du 30 juillet 2020, par laquelle le Gouvernement a décidé d'abonder la Dotation de Soutien à l'Investissement Local, pour 2020 et 2021, d'un montant d'un milliard d'euros supplémentaires.

b) Conseil Régional, via EFFILOGIS

Nous avons pu, avec l'ensemble des bureaux d'études, satisfaire à toutes les exigences d'EFFILOGIS, lesquelles conditionnent un taux de subvention de 30 %, si toutes les préconisations obligatoires, qui permettent d'atteindre le niveau BBC Rénovation, sont réalisées : ce que nous avons fait.

En conséquence <u>la subvention</u> de la Région sera de 107 310 €.

c) Plan de relance des entreprises mis en place par la Conseil Départemental

Nous avons aussi sollicité une subvention auprès du Conseil Départemental en nous inscrivant dans ce plan de relance des entreprises.

Nous avons obtenu une subvention de 19.996.57 € du Conseil Départemental affectée à la réfection de la toiture de l'ancien presbytère et une deuxième subvention de 19 987.54 € pour les travaux d'isolation des plafonds, des rampants, d'un doublage isolant biosourcé et du remplacement des fenêtres.

En conséquence :

Total des subventions

130 000.00 €
107 310.00 €
19 996.57 €
19 987.54 €
10 000.00 € pour les travaux liés à la mérule.

287 294,11 € de subvention pour 396 557.57 € HT de

travaux soit 72,44 % du montant Hors Taxes de l'ensemble du projet de réfection de l'ancien presbytère.

6. FINANCEMENT RÉEL DE L'OPÉRATION

Montant de l'autofinancement réel 2021 : 473 704,20 € TTC – 417 294,11 € TTC =	56 410,09 €
TOTAL des recettes de l'opération	417 294,11 €
	60.000,00 €
	70.000,00 €
Subventions	287 294,11 €
Montant des recettes	
Montant de l'ensemble des travaux TTC	473 704,20 €

^{*} prêt relais, d'un montant de 60.000 €, réalisé en attente du remboursement à la Commune en 2023 de la TVA au taux de 16,404 % du montant TTC soit 66.078,77 € récupéré par la Commune en 2023.

7. REMERCIEMENTS

- ① Ces importants travaux de rénovation total de l'ancien presbytère ont nécessité un énorme travail de préparation avec les élus et les services administratifs de notre Commune que je remercie très vivement.
- ② Remerciements aux nombreux bénévoles du monde associatif de ROUGEGOUTTE qui se sont investis pour vider, déménager et réaménager tous les anciens locaux de cette bâtisse ; je les félicite pour leur engagement et nous les remercions très vivement.
- ③ Remerciements aux familles Guenot et Charnot qui ont accepté de stocker notre matériel! Je les remercie très vivement.
- Remerciements au bureau 2ED de Giromagny piloté par Emmanuel François, notre Maître d'œuvre avec son équipe: Audrey Peltier, Julie Demeusy, Tristan François, Fiona Lenfant. Ensemble, nous avons travaillé étroitement, ensemble nous avons réalisé de la « bel ouvrage »! Nous avons aussi vécu ensemble des heures et des jours difficiles, attentifs en permanence aux moindre détails et à toutes les exigences réglementaires que nous devions respecter; nous avons pu surmonter toutes les difficultés rencontrées. Ce fut un travail commun intense des préparations pour les exécutions et un travail tout aussi intense pendant 16 mois!
- ⑤ Remerciements aux bureaux d'études qui nous ont permis de répondre à toutes les exigences pour créer un bâtiment aux valeurs sûres, avec basse consommation : audit énergétique, étude thermique réglementaire, bureau d'études fluides, test d'infiltomètrie, architecte des bâtiments de France, contrôle technique, APAVE...
- ® Remerciements à notre SPS Michaël Wittmer et aux entreprises qui se sont toujours appliquées à fournir un travail de qualité pour arriver, dans les délais, à un beau résultat.
- ② Remerciements aux financeurs :
 - a) Monsieur Florian Bouquet, Président du Conseil Départemental qui, dans le cadre du plan de relance du Conseil Départemental 90, nous a apporté deux subventions pour un montant total de 39.984,24 €.
 - b) Madame Marie-Guite Dufay, Présidente de la Région Bourgogne Franche-Comté qui, avec le dispositif EFFILOGIS nous a apporté une subvention de 107.310 €.
 - c) Monsieur le Préfet du Territoire de Belfort Jean-Marie Girier et Monsieur le Préfet de Région Fabien Sudry, nous ont permis d'obtenir une subvention Etat DSIL de 130.000.00 €.
 - d) Remerciements à la Banque des Territoires qui nous a accompagnés et soutenus en nous accordant un emprunt de 70.000 € sur 15 ans. Merci à Antoine Barthaut et Emmanuel Boillot

Notre Commune, il faut le souligner, a pu engager et finaliser cette opération de réfection grâce au Plan de France Relance, initié par la Gouvernement. Grâce à tous ceux qui nous ont aidés, nous avons écrit une belle page de l'histoire de notre Commune







AFFOUAGE

Dès que l'entreprise Karakoc aura exploité la parcelle 5 de la Vaivre (2ème partie) et que l'ONF pourra la mettre à disposition de la Commune, nous pourrons établir les lots d'affouage en rapport au nombre de candidats.

Seuls les habitants de Rougegoutte peuvent s'inscrire – au plus tard le 28 décembre 2021 - à la Mairie en appelant le 03.84.27.12.67 pour obtenir l'attribution d'un lot d'un maximum de 30 stères comprenant des arbres sur pied et des houppiers (cimes coupées et laissées au sol). L'exploitation devrait avoir lieu durant l'hiver 2021/22. Vous serez conviés à une réunion d'attribution dès que possible.

Pour de plus amples informations appelez l'adjoint à la forêt, Patrick Perrez au 06.99.46.41.24. IMPORTANT : Par délibération du 24/11/21, le prix du stère est fixé à 11€ TTC.

RECENSEMENT DE LA POPULATION 2022

Le recensement de la population de Rougegoutte démarre le 20 janvier 2022 et se termine le 19 février 2022.

Deux agents recenseurs

- ⇒ Françoise BETOULLE
- ⇒ Francis COURBOT

Une coordonnatrice

⇒ Marie-Claire BOSSEZ

Répondre au recensement est utile pour construire demain ! C'est encore plus simple par internet : le-recensement-et-moi.fr

ATTENTION ! et MERCI ! NOUS VOUS DEMANDONS DE METTRE VOS NOMS ET PRÉNOMS SUR VOTRE BOITE A LETTRES !!

UN PETIT RETOUR SUR L'OPÉRATION BRIOCHES 2021

Nous pouvons dire qu'elle s'est bien passée et a dépassé toutes nos espérances.

Nous sommes partis sur des commandes prévues de 310 brioches.

Le grand défi à relever était de ne pas avoir de surplus le samedi pour ne pas plomber les comptes...

Défi relevé avec 100,120,132 et 50 brioches commandées et vendues.

Donc 402 en tout pour une recette de 2.190,50 euros

Ce qui fait une moyenne de 5,40 euros par brioche.

Pour rappel : en 2019 360 brioches placées pour une recette de 1.934 euros, 280 brioches en 2020 pour 1.530,10 euros.

Un grand merci à vous tous, à la boulangerie Clerc pour les bonnes brioches et l'aide apportée, à la mairie pour le prêt de la salle et l'info diffusée.

Merci aussi à notre journaliste qui a mis en avant notre opération à Rougegoutte.

Merci aux Rougegouttois et autres qui ont été généreux.

Vous pouvez me faire remonter vos observations quand vous voulez.

Merci à vous tous. Amicalement.

Opération Brioches

RECENSEMENT DE LA

Brigitte Bescond

INFORMATIONS IMMÉDIATES

Pour être toujours informé immédiatement

- ⇒ Téléchargez l'application ILLIWAP sur votre téléphone portable
- ⇒ Consultez le site internet : <u>www.rougegoutte.fr</u>
- ⇒ Abonnez~vous à notre page FACEBOOK « Rougegou'Info »









Page Facebook

THEATRE à ROUGEGOUTTE Salle Communale de la Cité



Les scouts Sketch d'André GAILLARD et Teddy VRIGNAULT

L'amour foot!

Comédie de Robert LAMOUREUX

Samedi 05 Février – 20 h 30 Dimanche 06 Février – 15 h 00

Samedi 12 Février – 20 h 30 Dimanche 13 Février – 15 h 00 Vendredi 18 Février – 20 h 30 Samedi 19 Février – 20 h 30 Dimanche 20 Février – 15 h 00

Réservation indispensable

au 06.19.43.96.91

(Réservation possible par SMS)
à partir du 5 janvier 2022
(Pas de réservation le mardi, samedi et dimanche)
Les lundi, mercredi, jeudi et

vendredi entre 18 h 00 et 20 h 00

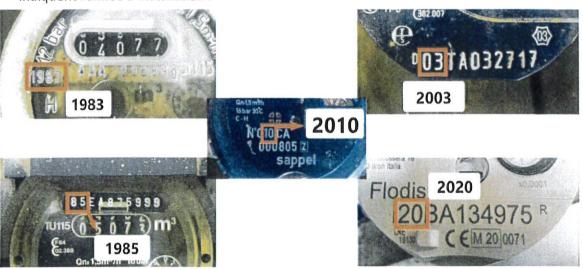
Syndicat des Eaux de Giromagny



Renouvellement des compteurs eau

Conformément aux obligations réglementaires de la Direction Régionale des Entreprises, de la Concurrence, de la Consommation, du Travail et de l'Emploi, en 2021, le Syndicat des Eaux de Giromagny poursuit sa campagne de renouvellement des compteurs de plus de 15 ans. En conséquence, tous les compteurs, antérieurs à 2006 doivent être changés.

Pour savoir si vous êtes concernés, il convient de regarder votre compteur sur lequel apparaît l'année de votre compteur : les premiers chiffres, gravés sur le compteur, indiquent l'année d'installation :



La date de votre compteur identifiée, s'il est antérieur à 2006, il importe que vous appeliez le Syndicat Des Eaux au 03.84.29.50.19 afin de prendre un rendez-vous.

Le jour du rendez-vous que vous aurez fixé avec le secrétariat, un technicien viendra à votre domicile effectuer le changement de votre compteur.

Ce remplacement de votre compteur est totalement pris en charge par le Syndicat Des Eaux.

<u>Information important</u> = Ces nouveaux appareils ne sont pas équipés d'appareil de télé-relève (relevé de compteur à distance)! Comme actuellement, votre compteur sera relevé chaque année par un agent du Syndicat Des Eaux. Si vous avez des questions, vous pouvez aussi interroger le secrétariat du Syndicat Des Eaux.

Le jour du Rendez-vous à votre domicile, il conviendra que le compteur soit libre d'accès

Guy MICLO, Président du Syndicat des Eaux



Secteurs des Espaces des solidarités départementales (ESD)

L'ESD est un service social du Département, gratuit et ouvert à tous.

Composé d'une équipe pluridisciplinaire, il apporte avant tout écoute et conseil.

Il peut également proposer un accompagnement pour l'accès aux droits et permettre une aide aux différentes démarches administratives.

Missions des ESD dans le département du Territoire de Belfort

Pour la famille, les enfants et la jeunesse

Afin d'aider au mieux les familles, les sage-femmes des ESD peuvent suivre une grossesse et accompagner dans la préparation à l'accouchement. Quand l'enfant est là, une puéricultrice et un médecin de Protection maternelle et infantile (PMI) assurent les consultations nourrissons pour suivre la santé et le développement du bébé. Et parce qu'être parent n'est pas toujours facile, les psychologues et les éducateurs sont là pour apporter aides et conseils.

Si une famille rencontre des difficultés financières, l'ESD de secteur est compétent. Un assistant social ou un conseiller en économie sociale et familiale peut aider à passer un cap difficile et à mieux gérer le budget du foyer.

Les jeunes âgés de 16 à 25 ans, en rupture familiale, sociale, scolaire ou professionnelle peuvent trouver soutien et accompagnement auprès des éducateurs de prévention conseillers jeunes répartis dans les quatre ESD.

Cette organisation permet de couvrir les 101 communes du Territoire de Belfort où les maires sont en première ligne pour repérer des jeunes en difficultés.



Pour la protection de l'enfance

Les assistants sociaux mènent des évaluations sociales afin de proposer des orientations adaptées aux besoins des familles :

Aide éducative, soutien familial, suivi social et/ou budgétaire de la famille, suivi PMI, orientation vers des psychologues ou autres partenaires.

Si une aide éducative est mise en place, un(e) éducateur/trice du Département interviendra régulièrement auprès de la famille.

Des technicien(ne)s d'intervention sociale et familiale (TISF) peuvent être mandaté(e)s par le Département pour apporter un soutien à la parentalité dans le quotidien des familles.



Pour les personnes en insertion sociale et professionnelle / l'accès aux droits

L'ESD peut renseigner les personnes sur le Revenu de solidarité active (RSA). Le Département du Territoire de Belfort finance cette prestation mais les demandes doivent être adressées à la Caisse d'allocations familiales (CAF) chargée d'instruire les dossiers. Des travailleurs sociaux spécialisés sont en charge de l'accompagnement socio-professionnel des allocataires du RSA.

Selon la situation financière des personnes, les professionnels des ESD sont aussi là pour faciliter l'accès au logement et aider ponctuellement les foyers, notamment en matière d'impayés de loyers et d'énergie.

A tout moment, les professionnels des ESD peuvent apporter des informations sur l'ensemble des droits pour faire face aux différents évènements ou étapes de la vie : séparation, santé, naissance, décès, logement, scolarisation...



ESD Nord Territoire

3 rue Auguste Renoir à Offemont
0800 200 490 touche 3,
esd.nord-territoire@territoiredebelfort.fr

UNE TOURBIERE A ROUGEGOUTTE.... LE SAVIEZ-VOUS ?..

Maurice Helle

Pénuries dans tous les domaines, rationnement général par l'intermédiaire des tickets, autant de souvenirs voire de traumatismes qui ont marqué le quotidien de la population lors de la dernière guerre. Dans ce contexte de soumission aux forces d'occupation, d'impositions obligatoires, de contingentements, de réquisitions diverses, la recherche des ersatz ou produits de substitution devient la préoccupation nationale, tant en ce qui concerne l'alimentation que l'industrie.

L'exploitation des tourbières et leur mise en valeur s'inscrivent dans cette démarche pour palier en particulier la rareté du charbon préjudiciable aux activités industrielles et à l'approvisionnement en combustible.

Les tourbières dans le département

La consultation des archives départementales du Territoire de Belfort livre à ce propos d'utiles informations. Un document de l'arrondissement minéralogique de Dijon établi en 1942 rappelle que « les tourbières sont des endroits humides ou marécages dans lesquels s'accomplit sous la protection de l'eau, la décomposition lente de certaines espèces végétales. Au moment de son extraction, la tourbe contient le plus souvent de 80 à 90% d'eau. Dans une tonne sortant du marais, il y a environ 100 à 130 kg de produit sec. Si on veut sécher la tourbe jusqu'à 15% d'humidité - par exemple- il faut donc en extraire 8 000 à 8 500 kg pour obtenir seulement une tonne de produit fini.

La tourbe sert à l'obtention de combustibles liquides ou gazeux. Elle donne un coke de tourbe d'excellente qualité pour l'alimentation des gazogènes.

Le pouvoir calorifique de la tourbe sèche est compris entre 5 000 et 5 700 calories (ne donne pas d'imbrûlés), ce combustible contient beaucoup d'oxygène. »

Cette même source recense dans le Territoire de Belfort des tourbières à :

- Evette et Sermamagny, lieu-dit étang de la Véronne,
- Eloie, lieu-dit Pré Gabriel, d'une surface de 5 hectares pour une épaisseur de 0.8 mètre,
- Lepuix-Gy, lieu-dit Faignes des faisans sur 4 hectares et 2 mètres de profondeur,
- Auxelles-Bas, lieu-dit la Goutte d'Avin,
- Rougegoutte, lieu-dit Gouttereau, sur 3 hectares et 1.5 à 2 mètres d'épaisseur.

La tourbière de Rougegoutte

Le service des Mines dont relèvent le contrôle et la surveillance des tourbières rapporte que seul, le gisement de Rougegoutte a été exploité au cours de l'année 1944 au contraire de la Faignes des faisans au Ballon d'Alsace, ce site présentant de nombreuses difficultés (ravitaillement de la main d'œuvre, exiguïté des aires de stockage).

Trois ou quatre ouvriers participaient aux travaux d'extraction à l'aide de louchets à main (sorte de bêches à longue lame étroite) pour une production de 100 tonnes de tourbe sèche en 1944 et 105 tonnes en 1943. Toujours d'après le service des Mines, l'exploitation rougegouttoise n'aura duré que ces deux années.

Même si une presse à briques transformait vraisemblablement la tourbe en briquettes aux fins de livraison, (prix de vente moyen constaté : 600frs la tonne.) on imagine les efforts fournis pour atteindre ces tonnages compte tenu des ratios cités précédemment !...

A propos du personnel travaillant à Rougegoutte, dans l'article nécrologique qu'il consacre à Michel Bellet, un ancien du village, décédé à l'âge de 85 ans le 22 novembre 2012 et inhumé à Giromagny, le journal Le Pays rappelle que son premier emploi fut à la tourbière de Rougegoutte.

Qui exploitait cette tourbière?

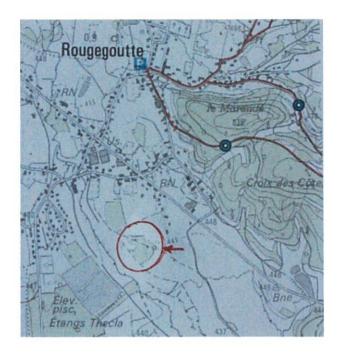
Réglementairement, une autorisation d'ouverture devait être sollicitée auprès de la Préfecture, l'exploitant pouvant acheter le terrain ou acquérir le «droit de tourbage » ; une loi de juillet 1941 instituait même un permis exclusif d'exploitation s'affranchissant de l'accord du propriétaire.

En l'absence de précisions pour le site de Rougegoutte, il est probable que l'initiative des travaux a relevé d'une société créée par des négociants en bois et charbons belfortains. Une telle association a d'ailleurs été constituée en mai 1942 par MM. Robinet et Journot avec pour objet l'exploitation de toutes les tourbières du département.

Et maintenant?

La tourbière disparaît sous un couvert végétal dense constitué de bois, de ronces, de troncs en décomposition, dans un milieu très spongieux, gorgé d'eau, rendant difficile tout accès.

Sur le cadastre actuel, cette mini « forêt vierge » occupe principalement les parcelles 154, 155 et 156 d'une superficie de 2.25 hectares environ, du lieu-dit Les Nois sur le Gros Dos (pourtant très évocatrice du lieu, la mention Gouttereau a disparu...)



Ces terrains enclavés demeurent accessibles depuis la rue des Planchettes ou le chemin rural du Parterre, pour autant que les usages locaux soient respectés (notamment pas de passage dans les prés après la St Georges, période de fenaison achevée et accord des propriétaires).

Malgré toutes les difficultés à se déplacer dans ces terrains, il est possible néanmoins de retrouver des vestiges probables de l'activité passée, en l'occurrence, des éléments en béton, prisonniers de la végétation : tel ce massif de béton carré de 1.20 mètre de côté, dépassant du sol de 1.50 mètre, entouré d'autres petits blocs carrés de 20 centimètre de côté et implantés à égales distances l'un de l'autre. S'agit-il des fondations de la presse à briques ?.... d'autres structures utiles à l'exploitation du gisement ?...

Souvenirs, souvenirs....

Les souvenirs de cette activité disparaissent peu à peu de la mémoire collective; cependant quelques personnes évoquent encore des images passées ou expériences vécues.

Ainsi, Gérard Petitjean, propriétaire principal du terrain, se souvient-il que dans sa jeunesse, sa famille rencontrait des difficultés lors de la période des foins notamment : accès aléatoires, affaissements, trous remplis d'eau....Un attrait cependant : la présence de grenouilles !...

Il indique même avoir eu l'intention de créer en ce lieu un étang, la nature du terrain s'y prêtant particulièrement. Le cadastre napoléonien (1810) montre d'ailleurs immédiatement au nord, un étang, maintenant disparu, colonisé par une forêt.

A l'arrêt de l'exploitation de la tourbière, certains enfants ou adolescents téméraires, comme Paul Courbot, bravaient les dangers pour s'offrir, au grand dam de leurs parents, quelques sensations fortes en faisant rouler sur les rails, les wagonnets abandonnés, installations témoin d'une activité révolue depuis peu.

Enfin, quelques particuliers se remémorent-ils la présence d'un stock de tourbe sur le terrain de l'usine le long de la Rosemontoise à proximité du carrefour route de Chaux - rue Traversière.

Ainsi, l'existence éphémère de cette tourbière, même si elle ne peut être dissociée d'une période sombre de notre histoire aura-t-elle révélé une caractéristique géologique peu connue de la commune, que vraisemblablement beaucoup ignoraient.

Sources:

Archives départementales du T de B: sous-séries 73J252, 1014W6, 83W2





Ma canne s'enfonce aisément dans le sol !... **Photos**: Roland Guillaume

ROUGEGOUTTE

Concerts de Noël



avec la Chorale « A Croch'chœur »
de l'Association « La Rosemontoise »
introduction avec les « Echos du Rosemont »







Eglise de Rougegoutte

Vendredi 17 décembre 2021 à 20h 30 Samedi 18 décembre 2021 à 17 heures Dimanche 19 décembre 2021 à 17 heures

Entrée Libre avec PASS SANITAIRE OBLIGAOIRE

participation à la sortie laissée à l'appréciation du public

Marché de Noël

PASS SANITAIRE OBLIGATOIRE

Samedi 18 décembre 2021 de 14h à 20h Dimanche 19 décembre 2021 de 10h à 20h



Mairie de Rougegoutte